

Epreuve orale de contrôle HLP

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 20 minutes

L'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité humanités, littérature et philosophie de la classe de terminale.

Le candidat se voit remettre un sujet par l'examineur, qui relève soit d'une question de littérature (si l'examineur est un professeur de lettres) ; soit d'une question de philosophie (si l'examineur est un professeur de philosophie). **L'énoncé du sujet prend la forme d'une interrogation associée au thème de l'épreuve écrite.**

2025 :

J1 : Les expressions de la sensibilité

J2 : Histoire et violence

Le candidat répond à la question posée pendant un maximum de 10 minutes. Il est libre de mobiliser les références (textes et œuvres) qui lui paraissent pertinentes. Le reste du temps est constitué d'un entretien entre le candidat et l'examineur.

Prenant place dans un oral de contrôle, l'entretien ne saurait exiger du candidat des connaissances qui n'ont pas été attendues de lui dans le cadre de l'épreuve écrite. Il permet en revanche au candidat, sur la base du sujet qui lui est proposé, de **manifester ses connaissances et ses capacités de réflexion**. L'examineur évalue la **maîtrise des connaissances et la clarté de l'exposition**.

L'évaluation des réponses de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20.

Note de service n° 2020-026 du 11-2-2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm>